



Assemblée générale

CPSD/535

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission

10^e séance – matin

QUATRIÈME COMMISSION: LES DÉLÉGATIONS LATINO-AMÉRICAINES APPELLENT À RENFORCER LA PARITÉ LINGUISTIQUE AU SEIN DES NATIONS UNIES

Les délégations latino-américaines, qui se sont exprimées, ce matin, devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), ont appelé les Nations Unies à renforcer la parité entre les six langues officielles au sein de l'ensemble des activités de l'Organisation.

Le Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies s'est exprimé pour la première fois devant l'ONU, par la voix de la délégation de l'Argentine. Le Groupe a ainsi indiqué qu'un projet de résolution prochainement adopté affirmerait l'importance de garantir un traitement équitable à toutes les langues officielles dans les activités du Département de l'information (DPI), précisant que les contraintes liées aux ressources devaient être gérées de façon équitable. À ce titre, le Groupe a insisté sur le fait que les communiqués de presse quotidiens devaient également être publiés en espagnol.

Faisant écho à ces préoccupations, le représentant de Cuba a exprimé l'inquiétude des membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) par rapport au fait que les communiqués de presse de l'ONU ne pourraient pas paraître ou être traduits dans les autres langues officielles dans le cadre des ressources existantes, comme le mentionne le rapport du Secrétaire général. Pour la CELAC, le DPI doit envisager des solutions novatrices en collaboration avec les autres départements afin de mettre un terme à la situation « injuste » actuelle où ces communiqués ne paraissent que dans deux langues sur six. À terme, a-t-il poursuivi, ce souci de parité linguistique devrait se traduire dans tous les supports du DPI.

Pour le représentant du Gabon, il est nécessaire d'envisager de nouvelles modalités, ou d'améliorer celles existantes, pour que l'équité linguistique soit une réalité au sein de l'Organisation et ce, dans tous les domaines, à tous les niveaux et dans tous les services proposés. « Il y va de l'accessibilité du système des Nations Unies au plus grand nombre et de la crédibilité de l'ONU », a-t-il souligné.

La Quatrième Commission se réunira demain, vendredi 18 octobre 2013, à 10 heures, pour conclure son débat général sur les questions relatives à l'information et se prononcera sur les deux projets de résolution portant sur ce point de son ordre du jour.

RAPPORTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'INFORMATION (A/68/21 et A/68/315)

Suite du débat général

Mme MARÍA CRISTINA PERCEVAL (Argentine), s'exprimant au nom du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies, a relevé que le Groupe avait été créé formellement, le 16 septembre 2013, par l'adoption d'une Charte et qu'il s'exprimait pour la première fois aux Nations Unies, en soulignant que la question de la diffusion de l'information faisait l'objet d'un intérêt particulier pour le Groupe. L'intérêt croissant des peuples hispanophones pour les activités des Nations Unies a joué un rôle important dans la création du Groupe, a-t-elle souligné, avant d'estimer que « le multilinguisme est le principe qui nous unit tous et nous identifie ».

Mme Perceval a salué le travail du Département de l'information (DPI) et ses efforts visant à développer de nouveaux contenus et à utiliser les nouvelles technologies, ainsi qu'à continuer à donner la priorité aux médias traditionnels. Elle a noté que le site Internet de l'ONU constituait une source fondamentale d'informations pour l'ensemble des Nations Unies et les citoyens du monde entier qui s'intéressent aux activités de l'Organisation. À cet égard, la représentante s'est félicitée des efforts du Département pour améliorer l'accessibilité du site et a salué la couverture en direct des séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans les six langues officielles ainsi que dans la langue de l'intervenant. Cependant, a-t-elle poursuivi, certaines activités ne tiennent pas compte de la parité linguistique nécessaire entre les langues officielles. Des statistiques sont nécessaires afin de délibérer et de prendre des décisions en toute transparence sur la question de la parité linguistique.

La représentante a relevé qu'un projet de résolution, qui sera prochainement adopté, affirme l'importance de garantir un traitement équitable à toutes les langues officielles dans les activités du DPI, ajoutant que les contraintes liées aux ressources doivent être gérées de façon équitable. À ce titre, Mme Perceval a insisté sur le fait que des communiqués de presse quotidiens doivent également être publiés en espagnol. Un mandat spécifique ayant trait à cette question figure dans la résolution 67/124 B, par laquelle l'Assemblée générale prie le Département d'élaborer une stratégie en vue de publier des communiqués de presse dans les six langues officielles, en utilisant des solutions créatives et sans coût supplémentaire. Le Groupe est prêt à collaborer à la recherche de ces solutions novatrices. « L'heure est venue de réfléchir à de nouveaux modèles sans discrimination, de façon équitable et dans le cadre des ressources existantes », a-t-elle déclaré.

Pour conclure, Mme Perceval a relevé que le Groupe est convaincu que l'application des principes de parité et d'équité des langues officielles contribuera à renforcer la mission du Département de l'information en particulier et de l'Organisation dans son ensemble.

M. OSCAR LEÓN GONZÁLEZ (Cuba), au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), a estimé que l'information devrait contribuer au bien-être des peuples et à la promotion du développement durable. Tout en reconnaissant les améliorations dans la couverture du débat général et de certaines réunions de haut niveau par le DPI, depuis juin 2013, la CELAC regrette que le rapport du Secrétaire général ne fasse pas référence au soutien apporté en termes d'information à la Réunion de haut niveau du 26 septembre sur le désarmement nucléaire, a-t-il déclaré. La CELAC, qui a une position ferme sur la question du désarmement nucléaire, estime que la diffusion d'informations à ce sujet par les mécanismes onusiens est essentielle pour faciliter les efforts en vue de l'élimination des armes nucléaires, en informant le grand public sur les débats qui ont lieu sur cette question au sein de l'ONU, a poursuivi le représentant.

Abordant la question du multilinguisme, il s'est félicité de la décision du DPI de diffuser par webcast les réunions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans les six langues officielles et celle de l'intervenant. Rappelant que la Cour internationale de Justice (CIJ) faisait désormais partie de la plateforme webcast du système onusien, M. González a souhaité que cet effort porte à l'avenir sur tous les autres organes principaux de l'Organisation. Pour la CELAC, le concept du multilinguisme est intrinsèquement lié à l'existence même des Nations Unies, c'est pourquoi il faut veiller à son respect, du moins dans les médias traditionnels comme la radio et pour la diffusion de l'information dans le plus grand nombre de langues possibles, a-t-il précisé.

À ce sujet, M. González a exprimé l'inquiétude des membres de la CELAC par rapport au fait que les communiqués de presse de l'ONU ne pourraient pas paraître ou être traduits dans les autres langues officielles sans entraîner des dépenses additionnelles, comme le mentionne le Secrétaire général dans son rapport. Le projet de résolution dont est saisi la Quatrième Commission réitère cette demande au DPI pour qu'il conçoive une stratégie, en étroite collaboration avec d'autres départements, pour produire quotidiennement les communiqués de presse dans les six langues officielles sans avoir recours à des ressources additionnelles, a dit M. González. Pour la CELAC, il s'agit de mettre un terme à la situation « injuste » actuelle où ces communiqués ne paraissent que dans deux langues sur six. À terme, a-t-il poursuivi, ce souci de parité linguistique devrait se traduire dans tous les supports du DPI.

Il a en outre tenu à souligner le rôle joué par le Comité de l'information dans la promotion d'un nouvel ordre mondial plus juste et efficace de l'information, en particulier à la lumière des cas récents d'espionnage à l'échelle mondiale dont certains des pays membres ont fait l'objet. Pour cela, a-t-il estimé, il faut envisager des méthodes innovatrices de nature à faciliter le flux de l'information et à en perfectionner la distribution, ainsi que l'accès non discriminatoire et inclusif, a précisé M. González.

Déplorant les difficultés liées au fossé numérique entre le monde développé et les pays en développement, le représentant a souligné l'importance que jouaient les Centres d'information des Nations Unies (CINU) dans la diffusion des messages de l'Organisation et a encouragé le DPI à renforcer sa coopération avec le réseau des CINU.

M. EDUARDO ULIBARRI (Costa Rica) a affirmé que l'histoire enseigne que la liberté d'expression et les flux de communication ouverts, transparents et participatifs étaient indispensables au renforcement de la démocratie, du développement et de l'innovation, ainsi qu'à la lutte contre la corruption.

L'ONU et ses États Membres, en particulier les pays en développement, devraient reconnaître et renforcer le rôle des médias traditionnels, tout en encourageant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, a-t-il estimé. Par ailleurs, la fracture numérique entre pays développés et pays en développement doit être comblée par le renforcement des capacités et la promotion de politiques publiques rationnelles qui encouragent la participation des citoyens, a-t-il poursuivi.

M. Ulibarri a plaidé pour que le Département de l'information (DPI) renforce sa coopération avec les autres départements et l'ensemble des parties prenantes, y compris la société civile et le monde académique. Il faut en outre promouvoir le multilinguisme, et le Costa Rica salue les initiatives prises pour renforcer la parité entre les langues officielles, tout en reconnaissant qu'il y avait encore un long chemin à parcourir pour sa pleine réalisation, a-t-il conclu.

M. CHARBEL WEHBI (Liban) a estimé que l'innovation devait s'accompagner de responsabilité, en particulier en ce qui concerne le contenu de l'information. Celle-ci doit en outre être accessible et montrer la voie de ceux qui souffrent dans le monde. C'est pour cela que le Liban soutient les efforts du Département de l'information (DPI) en matière de promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), même s'il estime que ces efforts devraient inclure d'autres parties prenantes, afin de mieux représenter toutes les facettes du développement et des défis persistants, a-t-il dit.

M. Wehbi a également souligné le rôle de l'éducation, en particulier des jeunes, dans la promotion du développement humain. Dans ce contexte, il s'est félicité des initiatives prises conjointement par le Centre d'information des Nations Unies (CINU) de Beyrouth et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour marquer la Journée internationale de la jeunesse. Pour le Liban, a-t-il poursuivi, de telles initiatives doivent être poursuivies et renforcées.

Il en est de même pour la coopération entre le Département de l'information (DPI) et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). À son avis, une telle coopération doit permettre de mieux transmettre les valeurs des Nations Unies et le message porté par les soldats de la paix. Il a également souligné le soutien de son pays au Programme spécial d'information sur la question de Palestine qui contribue, selon lui, à mettre en lumière les injustices historiques de l'occupation et de promouvoir la paix et la tolérance.

M. ABUZIED SHAMSELDIN AHMED MOHAMED (Soudan) a estimé que le Département de l'information (DPI) jouait un rôle essentiel pour ce qui concerne la diffusion d'une information juste et crédible sur les grands sujets à l'ordre du jour international et des messages clefs de l'ONU au plus grand nombre. À la lumière des exigences du multilatéralisme, le DPI doit veiller à refléter les nombreuses cultures et civilisations des États Membres des Nations Unies pour pouvoir servir les intérêts communs de l'humanité et promouvoir la compréhension mutuelle, a-t-il affirmé.

Le représentant a souhaité que des efforts véritables et concrets soient déployés pour combler la fracture numérique, permettant ainsi aux pays en développement de tirer également parti des avantages qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC).

Il a par ailleurs estimé que le Département de l'information (DPI) devrait aller plus loin dans le respect de la parité linguistique dans tous les produits qu'il offre, en particulier les communiqués de presse, tout en saluant la couverture du DPI par webcast multilingue des débats de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'autres réunions de haut niveau.

M. SHINSUKE SHIMIZU (Japon) a exprimé la reconnaissance de son gouvernement au soutien apporté par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à la nomination de Kaoru Nemeto du Japon au poste de Directrice du Centre d'information des Nations Unies à Tokyo. C'est à ce titre que les autorités japonaises ont contribué volontairement au budget de ce Centre à hauteur de 220 000 dollars, a-t-il précisé. Le représentant japonais a également exprimé l'appréciation de son pays à la contribution des Nations Unies à la cinquième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD V) qui s'est tenue en juin dernier. Cette Conférence a abouti à l'adoption de la Déclaration de Yokohama 2013 et du Plan d'action de Yokohama pour la période 2013-2017 qui tracent, respectivement, la voie que doit suivre le développement en Afrique et les mesures adéquates à prendre en ce sens, a indiqué M. Shimizu.

Il a par ailleurs estimé que les Nations Unies devaient gagner en efficacité et en transparence, notamment en rationalisant les moyens dont elles disposent, pour confronter des difficultés croissantes dans un contexte de ressources limitées. Compte tenu de cette situation, le Japon soutient l'utilisation des plateformes de médias sociaux et attend du Secrétaire général une mise à jour quant à leur utilisation par le Département de l'information (DPI), a conclu le représentant.

M. TAHER M ALI GHIRANI (Libye) a salué les efforts du Département de l'information (DPI) pour s'adapter aux évolutions rapides dans le domaine des technologies de l'information et les utiliser de la meilleure manière possible pour répondre aux besoins de diffusion de l'information de l'ONU. À son avis, les technologies de l'information et des communications (TIC) et les médias traditionnels constituaient l'un des outils privilégiés de sensibilisation des opinions aux différentes questions et problèmes qui se posent au monde actuel, mais aussi de la promotion d'une culture du dialogue et de la tolérance et des droits de l'homme.

Le représentant a affirmé que « la paix commence dans l'esprit de chacun » et l'information y jouait un rôle central. Pour la délégation libyenne, le DPI ne devait pas perdre de vue la réalité d'une grande partie du monde en développement, en ayant un recours massif aux médias traditionnels qui restaient pour le moment la principale source d'informations dans ces pays.

Le représentant a également insisté sur un meilleur respect de la parité linguistique à l'ONU, en particulier pour les contenus en arabe des supports du DPI. Se tournant vers la situation dans son pays, il a expliqué que la liberté de l'information constituait l'un des principaux objectifs actuels des autorités libyennes, comme en atteste l'apparition de nouvelles chaînes de télévision et d'organes de presse qui peuvent fonctionner en toute liberté.

M. MARCOS MONTILLA (République dominicaine) a appelé le Département de l'information (DPI) à publier les communiqués de presse quotidiens dans les six langues officielles, dans le cadre des ressources existantes. La République dominicaine, a assuré le représentant, reconnaît le rôle important joué par le Secrétariat et le DPI dans la promotion du travail des Nations Unies sur des questions fondamentales pour la communauté internationale, notamment le développement durable.

Le représentant s'est par ailleurs félicité du travail accompli par le DPI auprès de la société civile, particulièrement avec les jeunes et le monde académique, tout comme de sa présence croissante sur les réseaux sociaux, la radio et la télévision. Cette présence renforcée est essentielle à l'accomplissement de la mission et des objectifs des Nations Unies, a-t-il dit. À son avis, les changements constants des réalités internationales nécessitent la prise en compte de l'importance du multilinguisme et d'un plus grand partage de l'information au niveau mondial. À cet égard, l'utilisation de la langue espagnole est essentielle, étant donné LE grand nombre de pays hispanophones dans le monde, particulièrement en Amérique latine.

En conclusion, le représentant a salué les efforts continus du DPI visant à faciliter l'accès des personnes handicapées au site Internet de l'ONU dans les six langues officielles.

M. MIGUEL CAMILO RUIZ (Colombie) a relevé que les Nations Unies s'efforçaient de diffuser ses messages à l'ensemble des peuples du monde, dans le plus grand nombre de langues possibles, y compris dans les régions qui disposent d'un accès limité aux nouvelles technologies. Il est ainsi essentiel de continuer à renforcer les moyens de communication traditionnels, a-t-il déclaré, tout en reconnaissant le rôle des nouvelles technologies de l'information. Des efforts doivent également être consentis pour réduire la fracture numérique entre pays développés et pays en développement, a poursuivi le représentant, tout en notant que le Centre d'information de Bogota, qui célébrerait ses 60 ans l'année prochaine, avait fourni des services à plus de six millions de personnes.

Le délégué a estimé par ailleurs qu'il fallait redoubler d'efforts pour aboutir à la parité linguistique au sein de l'Organisation. À cet égard, des communiqués de presse doivent être publiés dans les six langues officielles de l'Organisation, a-t-il affirmé, tout en regrettant le fait que, de l'avis du Secrétaire général, la publication de communiqués de presse en six langues ne puisse pas se faire dans le cadre des ressources existantes. Le Département de l'information (DPI) doit élaborer une stratégie novatrice pour remplir ce mandat important, a-t-il plaidé.

Enfin, il a souligné l'importance de disposer de statistiques précises, au moment où des décisions importantes doivent être prises sur la question du multilinguisme au sein de l'Organisation. « La promotion du multilinguisme, de la diversité culturelle et de l'entente entre les peuples passe par la parité linguistique », a-t-il conclu.

M. HAU SUAN (Myanmar) a salué le professionnalisme et le dévouement du Département de l'information (DPI) de l'ONU, soulignant que le large éventail de ses activités avait permis de mieux faire connaître les Nations Unies et les problématiques dont elles débattent. Alors que les médias sociaux sont aujourd'hui largement accessibles à tous, y compris aux personnes vivant dans les pays en développement, le représentant a souligné qu'ils peuvent, si l'information est parcellaire, partisane ou non vérifiée, avoir des conséquences négatives sur les peuples des pays concernés. Il faut être conscient de ce danger, a-t-il prévenu.

Il faut également garder à l'esprit que les Centres d'informations des Nations Unies (CINU) devaient rester objectifs, impartiaux et neutres, et veiller à ne pas s'impliquer dans la diffusion d'informations ou de rapports sensibles émanant d'autres sources que celles des Nations Unies, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur les pays concernés. Pour autant le Myanmar soutient les efforts du Département de l'information (DPI), en particulier ses initiatives pour promouvoir la participation publique dont la plateforme « Le monde que nous voulons 2015 » et l'enquête « Mon monde », a conclu le représentant.

M. JOSÉ EDUARDO PROAÑO (Équateur) a estimé que le Département de l'information (DPI) accomplissait un travail « extraordinaire » et devait s'efforcer de diffuser ses messages au plus grand nombre, notamment pour lutter contre les préjugés existant à son encontre. Ces informations doivent être publiées dans le plein respect de la parité entre les six langues officielles, a-t-il précisé.

En tant que membre du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies, la délégation équatorienne a également souligné que l'espagnol était la deuxième langue de consultation des produits publiés par l'ONU et a regretté que les pages du site Internet en langue espagnole souffrent d'importantes lacunes.

Par ailleurs, le représentant a exprimé la préoccupation de son pays concernant la divulgation récente de l'existence d'un système d'écoute des citoyens du monde, car ce système, a-t-il affirmé, contrevenait aux droits fondamentaux des individus et au principe de la souveraineté des États. « La sécurité d'un seul pays ne doit pas être garantie au détriment de celle des autres pays », a déclaré le représentant, avant d'appeler à l'ouverture d'un dialogue approfondi et transparent sur cette question.

Mme CARLA RIVERA (El Salvador) a estimé que le Département de l'information (DPI) des Nations Unies jouait un rôle capital dans la diffusion d'informations sur les activités des Nations Unies, en particulier dans les domaines du développement et d'autres domaines prioritaires.

Elle a fait part du souhait de son pays de voir le DPI redoubler d'efforts pour sensibiliser les populations du monde entier à l'une des principales missions de l'ONU, à savoir le maintien de la paix. En tant que membre de l'Alliance des civilisations, El Salvador salue les efforts du DPI pour promouvoir le dialogue des civilisations et l'encourage à faire preuve de plus de dynamisme pour aider ce mécanisme dans ses quatre domaines d'action principaux que sont: la jeunesse, l'éducation, les moyens de communication et les migrations, a-t-elle déclaré.

Consciente de l'importance des technologies de l'information et des communications (TIC) pour les Nations Unies et dans le monde, la représentante a souligné les difficultés des pays en développement liées à la fracture numérique et invité le Département à en tenir compte. S'agissant de la question du multilinguisme, elle

a précisé que son pays participait à différentes initiatives dans ce domaine dans le cadre du « Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies ».

M. MAMADOU MANA (Cameroun) a réaffirmé l'attachement de son pays au respect et à la promotion de la liberté d'information comme en témoignent ses quelque 700 titres de la presse écrite, 77 stations de radio et 15 chaînes de télévision, ainsi qu'un cadre législatif favorable à l'exercice de la fonction de journaliste. Le Gouvernement camerounais a également à cœur de faciliter l'accès à l'information en favorisant la généralisation de l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) via la défiscalisation des intrants de ce secteur en 1998, et la mise en place d'un fonds spécial des télécommunications et de l'Agence nationale des TIC, ainsi que l'adoption d'une stratégie nationale de développement de ces technologies.

Le représentant a, par ailleurs, souligné qu'il existait un vaste projet pour doter le Cameroun de télécentres communautaires polyvalents dont les principaux buts seraient de généraliser l'accès à l'Internet dans les zones rurales et de soutenir les structures qui travaillent dans la réduction de la fracture numérique et la promotion de la société de l'information au Cameroun. À cet effet, les autorités avaient entrepris de construire la dorsale nationale devant assurer l'interconnexion entre les chefs-lieux des régions, départements et arrondissements du pays, soit environ 5 600 km de fibre optique, a-t-il indiqué.

Ces efforts devraient permettre d'amener le taux de pénétration d'Internet au sein de la population à environ 40% à l'horizon de 2014, a précisé le délégué. Il a également indiqué que le domaine de la téléphonie mobile était en plein essor, suite à la libéralisation du secteur des télécommunications.

En conclusion le représentant a plaidé pour la dynamisation du Centre d'information des Nations Unies (CINU) à Yaoundé par une allocation supplémentaire de moyens financiers et humains.

M. NOËL NELSON MESSONE (Gabon) a salué les efforts du Département de l'information (DPI) pour accroître la visibilité de l'ONU et rendre son action plus claire pour les populations des États Membres et les partenaires de l'Organisation. Ces efforts sont notables, selon lui, dans les domaines du développement durable, du maintien de la paix et des droits de l'homme, avec le lancement d'activités de sensibilisation; des ateliers radio et des campagnes d'information, entre autres.

Saluant le recours aux nouvelles technologies et aux médias sociaux par le DPI, M. Messone a estimé que ces nouveaux outils permettaient d'améliorer le dialogue avec les jeunes et sensibiliser un public plus large et varié. C'est pourquoi le Gabon ne cessera d'encourager l'initiative « Impact universitaire » qui constitue une plateforme d'échanges et de renforcement de liens entre les Nations Unies et la jeunesse, d'une part, et les jeunes entre eux, d'autre part, a-t-il précisé.

Le représentant a également souligné que la question du multilinguisme constituait une priorité pour son pays, non seulement parce qu'il s'agit d'une obligation juridique, mais aussi pour le renforcement du dialogue des cultures et des civilisations. Pour l'ONU, l'application du multilinguisme permet de rendre ses activités et sa mission compréhensibles pour le plus grand nombre, a-t-il fait valoir.

La réalisation de la parité linguistique aux Nations Unies passait par une répartition équitable des ressources disponibles entre toutes les langues officielles, a-t-il dit. À cette fin, le DPI devait disposer des capacités logistiques et humaines lui permettant d'assurer efficacement le traitement équitable de toutes les langues officielles et de promouvoir le multilinguisme, a-t-il poursuivi, avant de saluer dans ce contexte le concours « Plusieurs langues, un seul monde » lancé le 14 octobre.

M. Messone a également mis l'accent sur la nécessité de voir le principe du multilinguisme s'instaurer dans les missions de maintien de la paix où le facteur linguistique était essentiel.

M. KIM JU SONG (République populaire démocratique de Corée - RPDC) a relevé que l'information constituait le moyen le plus puissant pour promouvoir la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le développement durable, et a indiqué prendre note des travaux du Département de l'information (DPI), qui prend des mesures efficaces conformément à son mandat.

La mainmise d'un petit groupe de pays sur les technologies de la communication et la fracture numérique constituaient à son avis des défis importants en matière d'information, a-t-il regretté, avant de déplorer que certains pays tiraient un avantage politique de leur monopole sur les médias modernes. Ces pays, a ajouté le représentant, utilisent les ressources à leur disposition pour imposer leurs valeurs aux pays en développement, provoquant ainsi le désordre social et le chaos. Ces violations des principes de la Charte des Nations Unies, dont le respect de la souveraineté et la non-ingérence dans les affaires intérieures, sont intolérables, a dénoncé M. Kim.

Le représentant de la RPDC a par ailleurs estimé qu'il convenait de donner la priorité à l'établissement d'un ordre mondial de l'information et de la communication fondé sur l'impartialité et l'objectivité, ainsi que sur les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures. Il faut également donner plus d'importance au renforcement des capacités et des infrastructures des pays en développement en matière d'information et de communication, a conclu M. Kim.

En tant que représentant d'un État observateur non membre, M. YUSSEF KANAAN (Palestine) a salué les « efforts extraordinaires » réalisés par le Département de l'information (DPI), notamment dans le cadre des activités du Programme d'information spécial sur la question de Palestine. Ce Programme sert à sensibiliser la communauté internationale sur la question de la Palestine et aux droits inaliénables du peuple palestinien, ainsi que sur les efforts visant à atteindre une paix juste, durable et globale au conflit entre Israël et la Palestine, a-t-il ajouté.

M. Kanaan a réaffirmé le soutien important que le DPI continuait d'apporter aux journalistes et radiodiffuseurs dans les territoires occupés. Le Département contribue efficacement à renforcer les compétences des spécialistes des médias, en dépit des graves restrictions imposées par la Puissance occupante aux Palestiniens, a-t-il indiqué, regrettant que les forces d'occupations israéliennes continuaient de cibler de façon systématique et délibérée les institutions médiatiques palestiniennes afin de les empêcher de diffuser des informations sur les politiques illégales, agressives et destructrices, appliquées contre le peuple palestinien dans les territoires occupés.

En conclusion, le délégué palestinien a réitéré son appel à la communauté internationale de protéger les journalistes et de demander à Israël de mettre un terme aux violations du droit international dont il se rend coupable.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel